



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Direction régionale
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi
de l'Île-de-France

Unité Départementale
de la Seine-Saint-Denis

ARRETE N°2019-1187

Relatif à l'agrément de l'accord d'entreprise de l'Etablissement Français du Sang (EFS) en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

LE PREFET DE SEINE-SAINT-DENIS

Vu le code du travail et notamment ses articles L.5212-8, R.5212-15, R.5212-16, R.5212-17 et R.5212-18, relatifs à l'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'accord d'entreprise relatif à l'application de la loi du 11 février 2005 en faveur des travailleurs handicapés signé le 03 mars 2015 (agrément N° 2016-443) entre le représentant de l'Etablissement Français du Sang (EFS) et les organisations syndicales;

Vu l'avis favorable émis le 24 mai 2019 par la Commission Emploi de la Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion de Seine Saint Denis en consultation écrite.

ARRETE

Article 1er : L'avenant à l'accord d'entreprise du 03 mars 2015, en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, conclu le 11 avril 2019, entre les partenaires sociaux et le représentant de

Etablissement Français du Sang (EFS)
20, avenue du Stade de France
93218 La Plaine Saint-Denis Cedex

déposé le 17 mai 2019, est agréé pour la durée prévue de son application de 1an, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Article 2 : le bilan complet de l'application du présent avenant sera présenté aux services de l'Unité Départementale de la Seine-Saint-Denis.

Article 3 : Le responsable de l'Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Seine-Saint-Denis.

Fait à Bobigny, le 17 juin 2019

DIRECCTE
Unité territoriale de Seine-Saint-Denis
1, avenue Youri Gagarine
93016 BOBIGNY CEDEX
standard : 01 41 60 53 00

Pour le Préfet et par délégation,
P/le Responsable de l'unité départementale de la DIRECCTE
La Directrice Adjointe Emploi,

Melinda MARONE